

**MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS**

Arrondissement de Lens

ANNAY SOUS LENS, LE 28 NOVEMBRE 2022



**Yves TERLAT  
MAIRE**

EXTRAIT DU REGISTRE AUX  
ARRETES DU MAIRE

N°516/2022

ARRETE PORTANT RESTRICTION DE  
CIRCULATION  
PARKING PLACE ROGER SALENGRO  
DU 2 AU 5 DECEMBRE 2022

Nous, Yves TERLAT, Maire d'ANNAY-SOUS-LENS, soussigné,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les dispositions relatives à la signalisation routière,
- Compte-tenu du marché de Noël organisé les 2, 3, et 4 DECEMBRE 2022 sur la place de la Mairie et à la Salle de Fêtes,
- Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des participants, des organisateurs et du personnel des services techniques,

**ARRETONS**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** :

La circulation et le stationnement des véhicules et cycles seront interdits sur le parking de la Place Roger Salengro du MERCREDI 30 NOVEMBRE à 7 h 30 au LUNDI 5 DECEMBRE 2022 à 16 h 30.

**ARTICLE 2** :

Des panneaux de signalisation et des blocs de béton seront mis en place pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

**ARTICLE 3** :

Monsieur le Maire d'ANNAY,  
Les Services Techniques,  
Madame le Commandant de POLICE de CARVIN sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

LE MAIRE,

